

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ CE

- 1.-article:** **11.2350,11.2340**
11.3890,11.3892,11.3898,11.2480,11.2488,11.3870,11.3878,11.3772
Numéro d'enregistrement du certificat:
BP 601 28014 0001
- 2.- fabricant:** Heino Büse MX Import GmbH, Vennstr.14, D-52159 Roetgen / Allemagne
www.buese.com
- 3.- responsabilité:** Le fabricant est le seul responsable pour ce produit.
Heino Büse MX Import GmbH, Vennstr.14, D-52159 Roetgen / Allemagne
- 4.-nom du produit:** **BRENO** pantalon de motard pour le conducteur Non Professionnel

5.- L'objet de la déclaration décrit au point 4 est conforme à la législation applicable et à la législation d'harmonisation de l'Union Européenne. L'étiquetage sur vos vêtements signifie que le produit a été soumis à la certification et que la procédure de test de type CE a été effectuée conformément au règlement UE 2016/425 CEE (et à ses modifications).

6.- L'essai est basé sur l'examen de type effectué conformément à la directive 89/686 CEE

7.- Le centre d'essais indépendant et notifié, TÜV Rheinland LGA Products GmbH, D-90431 Nuremberg, Tillystr.2 (organisme notifié: 0197), a évalué le respect des dispositions de l'annexe II (exigences de santé et de sécurité) du règlement européen sur les équipements de protection individuelle et agrée le PSA Cat.II.

En outre, les vêtements de protection que vous avez achetés peuvent être équipés de protecteurs qui ont été testés et certifiés conformément à la norme EN1621-1: 2012 /, EN1621-2-2014 (normes européennes).

Roetgen, le 31.08.2018



Signature / Cachet:

Directeur général Ralf Baches